

37^{ème}

CONGRES DES AUDIOPROTHESISTES



10, 11 et 12
Avril 2015

Cnit - Paris la Défense

PROGRAMME

www.unsaf.org



ÉDITORIAL de Luis GODINHO

Cette année encore, j'ai le plaisir de vous annoncer les grandes lignes du Congrès qui se tiendra les 10, 11 et 12 avril prochains, et qui est organisé par le Syndicat national des audioprothésistes-UNSAF.

Le défi est grand, faire encore mieux, en nombre de participants et en qualité, que l'année passée. En effet, nous n'avons jamais été aussi nombreux qu'en 2014. 2 870 personnes en trois jours, + 7 % par rapport à 2013. Une participation record, pour un Congrès bouillonnant et animé.

Les exposants participent également à la réussite d'un tel événement, nous ne doutons pas qu'ils feront à nouveau preuve de pertinence et de créativité. Car organiser un Congrès, c'est tirer les meilleurs enseignements des années écoulées, et réfléchir à la valeur ajoutée d'une nouvelle édition. Une réflexion qui est aussi la nôtre.

Ce qui fait la force de ce moment est avant tout la mobilisation scientifique des audioprothésistes dans les ateliers, conférences et tables rondes. C'est faire la part belle faite à la formation, au questionnement, et au progrès. Cette année encore, des intervenants pointus seront présents. La Journée Scientifique aura pour thème « Bien entendre pour prévenir le déclin cognitif - Bien entendre pour mieux vieillir ». Et sera animée par des intervenants de haut niveau : Sharon Kujawa, de l'Université de Harvard, Pierre Campo, de l'INRS (Institut National de Recherche et de Sécurité) et Hélène Amiéva, de l'unité INSERM U897 à Bordeaux.

Notre métier se caractérise par sa capacité d'adaptation, sa curiosité et son goût pour l'innovation, des qualités qui ne seront pas démenties en 2015. A cet égard, et afin qu'un maximum de participants puissent en bénéficier, cinq ateliers pratiques se tiendront sur les thématiques suivantes :

1. *Bien interpréter les résultats des mesures « in Vivo »*
2. *Extension du domaine de l'audioprothèse (Thérapie acoustique de l'acouphène)*
3. *De l'audiométrie vocale dans le silence à l'audiométrie vocale dans le bruit*
4. *Test phonétique : découverte des listes de mots du Pr. Jean-Claude Lafon*
5. *La certification des services des audioprothésistes par la norme AFNOR NF 518*

La création de posters scientifiques et la distinction des meilleurs d'entre eux achèveront de faire du Congrès un lieu de « transmission » du savoir. Enfin, ces journées constituent un moment de concertation pour notre profession. En France, des mouvements contradictoires sont à l'œuvre. La réflexion sur la perte d'autonomie progresse, tandis que des acteurs commerciaux menacent l'accompagnement indispensable des patients souffrant de malaudition. Dans ce contexte, notre organisation s'est imposée comme un interlocuteur reconnu et pertinent auprès des pouvoirs publics ; notre implication pour appareiller ceux qui en ont besoin (CMU et CMU-c), notre participation à des projets permettant de réduire les inégalités face à l'accès au soin (projet de tarification spécifique pour les bénéficiaires de l'ACS) font des audioprothésistes des acteurs à part entière du débat public, engagés auprès des patients. A ce titre nous sommes légitimes pour intervenir comme nous l'avons fait avec conviction sur la question de la prise en charge de l'audioprothèse.

En vous souhaitant un excellent Congrès 2015 !

Luis GODINHO
Président du Syndicat national des audioprothésistes

SOMMAIRE

■ Editorial de Luis Godinho	Page 02
■ Communiqué UNSAF	Page 04
■ Bulletin d'adhésion UNSAF	Page 05
■ Conditions d'accès au Congrès	Page 06
■ UNSAF - Formation continue	Page 07
■ Planning général	Page 08
■ Parrainage - Inauguration officielle du Congrès	Page 09
■ Programme des conférences	Page 09
■ Remise des prix UNSAF	Page 13
■ Programme des ateliers	Page 14
■ Résumés des conférences	Page 15
■ Résumés des ateliers	Page 19
■ Exposition de posters scientifiques	Page 24
■ Bulletin d'inscription au Congrès	Page 25
■ Liste des exposants	Page 27
■ Informations & Contacts	Page 28

Vous êtes audioprothésiste ? Faites-vous entendre ! Adhérez au Syndicat National des Audioprothésistes (UNSAF) !

3 bonnes raisons d'adhérer au syndicat national des audioprothésistes. Il est ...

✓ 1 - Votre porte-parole auprès des pouvoirs publics

Adhérer, c'est l'assurance d'être représenté lors des grands débats qui animent notre profession

L'UNSAF est l'organisme professionnel représentatif des audioprothésistes auprès des pouvoirs publics. Il siège notamment à l'Union Nationale des Professionnels de Santé (UNPS), à la Conférence nationale de la santé, au Haut conseil aux professions paramédicales. Il agit également en tant qu'interlocuteur clé auprès des organismes d'assurances maladies.

✓ 2 - Le défenseur de votre profession par ses actions concrètes

Adhérer, c'est devenir acteur de l'évolution de son métier

L'UNSAF mène toute l'année des actions concrètes visant à valoriser la profession. Il a notamment été à l'origine de l'adoption du devis normalisé et participé aux débats menant à la réduction de la TVA pour les piles... Le Syndicat a été à l'initiative de la norme européenne Afnor NF EN 15927 « Services offerts par les audioprothésistes », faisant ainsi de la profession, la première du secteur paramédical à bénéficier d'une norme à l'échelle européenne.

✓ 3 - Votre partenaire pour toutes vos questions au quotidien

Adhérer, c'est être accompagné au quotidien

Comment m'installer en toute légalité ? Quelles lois régissent mon métier ? Qui peut venir vérifier la conformité de ma cabine ? Le Syndicat est votre interlocuteur privilégié. Il vous apporte toutes les réponses sur l'exercice de votre profession.

En ligne sur le site de l'Unsaf : Les FAQ du métier d'audioprothésiste

Bénéficiez d'un tarif privilégié au Congrès des audioprothésistes, le rendez-vous incontournable de la profession

Adhérez ! Rendez-vous sur le site de l'UNSAF :

www.unsaf.org



SYNDICAT NATIONAL DES AUDIOPROTHÉSISTES



ADHESION 2015

du 1^{er} janvier au 31 décembre

Bulletin et règlement à adresser à :

UNSAF – Service Adhésions

11 rue de Fleurus - 75006 PARIS

Pour les **adhérents de 2014**, sauf changements, ne remplissez que noms, prénom et montant de la cotisation.

Identité de l'adhérent :

Nom d'usage **Nom de naissance** (si différent)

Prénom **Tél Portable** (facultatif) :

E-mail (en capitales)

Lieu du diplôme : Paris Nancy Lyon Montpellier Fougères Autre :

Année du diplôme : **N° ADELI** (actuel) _ _ 2 6 _ _ _ _ / _

Lieu d'exercice :

Raison sociale **Enseigne**..... **Code postal**

Adresse (pour la correspondance) : professionnelle / personnelle

N° et Voie

Code postal **Ville**

Tél

MONTANT DE LA COTISATION 2015

(Vous recevrez un justificatif de paiement après réception de votre règlement)

Ne peuvent adhérer que les audioprothésistes (diplômés d'Etat ou diplômés Européens reconnus).

280 euros

- Audioprothésistes exerçant en nom propre, gérants de SARL ou directeurs de SA... (Responsables d'un centre)

65 euros

- Audioprothésistes exerçant exclusivement en qualité de salarié

- Audioprothésistes adhérant pour la première fois au syndicat

- Audioprothésistes ayant quitté l'exercice depuis moins de 10 ans, s'ils ont exercé au moins 10 ans

Date et signature :

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique par l'Unsaf et sont destinées à la gestion des adhésions et aux services associés. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à l'Unsaf, 11 rue de Fleurus 75006 PARIS.

Syndicat National des Audioprothésistes - UNSAF . Inscrit sous le n°17563 - 11 rue de Fleurus - 75006 PARIS
www.unsaf.org / contact@unsaf.org - Président : Luis Godinho - l.godinho@unsaf.org - 06 88 88 07 83

CONDITIONS D'ACCÈS AU CONGRÈS DES AUDIOPROTHÉSISTES FRANÇAIS

• *Visiteurs de l'exposition*

Tout audioprothésiste, orthophoniste, médecin ORL, étudiant en audioprothèse et professionnel ayant un lien direct avec le domaine de l'Audioprothèse justifiant de sa qualité aura **accès gratuitement à l'exposition sur pré-inscription en ligne avant le 27 mars 2015**. Les visiteurs s'inscrivant par le biais du bulletin d'inscription avant le 27 mars 2015 ou s'inscrivant sur place devront s'acquitter d'un droit d'entrée de 20 Euros TTC.

• *Congressistes (conférences et ateliers)*

Tout audioprothésiste, orthophoniste, médecin ORL, étudiant en audioprothèse et professionnel justifiant de sa qualité a accès aux conférences et ateliers en s'acquittant des droits d'inscription.

Les étudiants auront accès gratuitement aux conférences sur les deux jours sous condition d'une pré inscription en ligne avant le 27 mars 2015. Après cette date, seules les inscriptions sur place seront autorisées au tarif exceptionnel de 20 € TTC. Ils devront obligatoirement fournir un justificatif (carte d'étudiant) de leur statut de l'année en cours.

Ont accès également les retraités des professions nommées ci-dessus.

En sa qualité de prestataire de formation, l'UNSAF peut vous adresser lors de votre inscription une convention de formation.

Note importante

L'inscription aux conférences et aux ateliers donne également accès à l'Exposition des fabricants. Il n'est donc pas nécessaire de s'inscrire à la visite de l'exposition.

Les ateliers et conférences sont en accès payant.

La table ronde professionnelle et les présentations des mémoires des lauréats au titre du CNA sont en accès gratuit (nécessité toutefois d'avoir un badge visiteur ou congressiste).

• *Conditions générales*

A réception de votre inscription et de votre règlement, nous vous adresserons une confirmation d'inscription et une facture.

Dans le cas où l'intégralité du paiement ne nous serait pas parvenue à l'ouverture du congrès, le participant devra s'acquitter des sommes restants dues à son arrivée.

En cas de règlement par virement bancaire, seules seront comptabilisées les sommes effectivement reçues, le participant prenant à sa charge les frais de transferts interbancaires.

Seules les annulations signifiées à la SPAT sas par lettre en recommandé A.R. ou par fax avant le 27 mars 2015 permettront le remboursement des sommes versées, déduction faite de 50 euros pour frais de dossier. Lieu de juridiction : Paris.

UNSAF – FORMATION CONTINUE CONGRÈS DES AUDIOPROTHÉSISTES 2015

En sa qualité de prestataire de formation, l'UNSAF peut vous adresser lors de votre inscription au congrès une convention de formation professionnelle.

L'UNSAF est enregistrée sous le numéro de déclaration d'activité de prestataire de formation **11 75 50675 75** auprès du préfet de la région d'Ile-de-France.

CONDITIONS

Vous pouvez faire la demande d'une convention de formation lors de votre inscription au congrès (à sélectionner sur le bulletin d'inscription).

La convention de formation concerne les inscriptions aux conférences & ateliers (hors étudiants) sous condition du paiement du montant total de vos droits d'inscription lors de votre inscription.

Un minimum de 6h00 de formation est requis.

Pour votre information, les conférences de la journée pluridisciplinaire représentent 5h00 de formation, une session d'atelier représente 1h00 de formation.

MODALITÉS

- 1 - **Vous avez fait la demande d'une convention de formation lors de votre inscription** (voir ci-dessus les conditions pour en bénéficier) : votre convention de formation vous sera envoyée en même temps que votre confirmation d'inscription et que votre facture soldée.
- 2 - **Un document récapitulatif de l'ensemble de la formation vous sera remis** (sur demande) à l'accueil du congrès.
- 3 - **Vous devez le compléter et le faire tamponner par chaque intervenant :**
 - Journée pluridisciplinaire :
 - Matin : A l'entrée de la salle de conférences auprès de nos hôtes.
 - Après-midi : A l'entrée de la salle de conférences auprès de nos hôtes.
 - Ateliers : Faites la demande à votre intervenant en fin de cours.
- 4 - **Ce document devra être déposé sur le stand de l'UNSAF avant votre départ.** Il permettra à l'UNSAF de vous établir votre attestation de présence nécessaire à l'obtention du remboursement des formations par votre organisme.

Nous vous conseillons de faire vos démarches auprès de votre organisme pour connaître vos conditions de remboursement.

PLANNING GÉNÉRAL

Vendredi 10 avril 2015	9h00	Inauguration officielle du Congrès	
	10h15-12h30	Matinée politique : Table ronde Professionnelle	
	14h00-16h30	Après-midi du Collège National d'Audioprothèse	
	17h00	Assemblée Générale de l'UNSAF (réservée adhérents UNSAF)	
	16h00	<i>Première session</i>	
		Atelier 1 de S. GENY	
Atelier 2 de P. LURQUIN & C. REMPP			
Atelier 3 de M. DEL RIO & Y. LASRY			
Atelier 4 de J-Y. MICHEL & X. BASCLE			
Atelier 5 de J-J. BLANCHET & H. BISCHOFF			
Samedi 11 avril 2015	10h00 à 13h00 et 14h30 à 16h30	Journée Pluridisciplinaire :	
	10h00 à 11h00	Conférence de S.G. KUJAWA	
	11h00 à 12h00	Conférence de P. CAMPO	
	12h00 à 12h55	Conférence de H. AMIEVA	
	12h55 à 13h00	Conférence de P. AVAN	
	14h30 à 15h00	Conférence de X. PERROT	
	15h00 à 15h30	Conférence de D. BOUCCARA & A. MADJLESSI	
	15h30 à 16h00	Conférence de A. COEZ	
	16h00 à 16h25	Conférence de C. RENARD	
	16h25 à 16h30	Synthèse de E. BIZAGUET	
	16h00	<i>Deuxième session</i>	
		Atelier 1 de S. GENY	
		Atelier 2 de P. LURQUIN & C. REMPP	
		Atelier 3 de M. DEL RIO & Y. LASRY	
Atelier 4 de J-Y. MICHEL & X. BASCLE			
Atelier 5 de J-J. BLANCHET & H. BISCHOFF			
	10h00	<i>Troisième session</i>	
		Atelier 1 de S. GENY	
		Atelier 2 de P. LURQUIN & C. REMPP	
		Atelier 3 de M. DEL RIO & Y. LASRY	
		Atelier 4 de J-Y. MICHEL & X. BASCLE	
	Atelier 5 de J-J. BLANCHET & H. BISCHOFF		
	12h30	Remise du prix du poster scientifique	
		Remise des prix UNSAF	
	15h00	<i>Quatrième session</i>	
		Atelier 1 de S. GENY	
Atelier 2 de P. LURQUIN & C. REMPP			
Atelier 3 de M. DEL RIO & Y. LASRY			
Atelier 4 de J-Y. MICHEL & X. BASCLE			
Atelier 5 de J-J. BLANCHET & H. BISCHOFF			

La 37^e édition du Congrès des Audioprothésistes
se déroulera sous le Parrainage de
Madame Geneviève FIORASO
Secrétaire d'Etat à l'Enseignement Supérieur & à la Recherche



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

INAUGURATION OFFICIELLE DU CONGRÈS

Hall d'exposition - Niveau C

Vendredi

9h00

INAUGURATION OFFICIELLE DU CONGRÈS

par le Docteur Jean-Michel KLEIN

Président de la SNORL

(Syndicat national des médecins spécialisés en ORL et chirurgie cervico-faciale)

PROGRAMME DES CONFÉRENCES

Salle Brillat Savarin - Niveau B

De 10h15 à 12h30

LA MATINÉE POLITIQUE

TABLES RONDES PROFESSIONNELLES ORGANISÉES PAR L'UNSAF

(Ouvert à tous)

TABLE RONDE 1 :

***Prise en charge des patients souffrant de troubles de l'audition :
oubliés de la solidarité nationale ?***

TABLE RONDE 2 :

***Audioprothèse : quel rôle des organismes complémentaires d'Assurance Maladie
dans la régulation de l'offre ?***

Dans un contexte où le socle de solidarité nationale semble fragilisé pour de nombreux patients, il convient de rappeler certaines priorités de santé publique : les troubles de l'audition multiplient par 2 les risques de démence et augmentent de 30% à 40% l'accélération du déclin cognitif chez les personnes âgées. Or, la prise en charge actuelle par l'assurance maladie et les assureurs complémentaires laisse environ 1000 euros de reste à charge par personne et par oreille, ce qui ne permet pas l'appareillage d'une partie de la population française qui devrait en bénéficier.

De 14h00 à 16h30 :

APRÈS-MIDI DU COLLÈGE NATIONAL D'AUDIOPROTHÈSE

(Ouvert à tous)

○ 14h00 à 15h15 :

CONFÉRENCES DES CANDIDATS

AU TITRE DE LAURÉAT DU COLLÈGE NATIONAL D'AUDIOPROTHÈSE

« Utilisation conjointe de l'audiométrie automatique de BEKESY et des CPAR' dans la détermination des caractéristiques de l'acouphène »

Anne-Laure KRETZ, Nancy.

« Le test à voix chuchotée simplifié »

Sébastien BERGERE, Paris.

« Comparaison de quatre configurations de mesure du RECD, impact sur le SPLogramme et sur les valeurs cibles de la formule de prééplage DSL [i/o] V5 »

Manon CHATEAU, Montpellier.

« Etude longitudinale de l'intelligibilité dans les hautes fréquences lors de la réhabilitation auditive »

Camille GRANIER, Lyon.

« Estimation du rapport signal sur bruit en sortie d'aide auditive ; mise en œuvre, application »

Franck LECLERE, Fougères.

Remise du prix du Collège National d'Audioprothèse,
l'UNSAF récompensera les autres finalistes.

○ 15h15 à 16h30 :

ACTUALITÉS DU COLLÈGE NATIONAL D'AUDIOPROTHÈSE

« Les projets du Collège National d'Audioprothèse »

« Le diplôme doit-il aller vers les 5 ans de formation initiale ? »

« Le partenariat UNSAF-CNA : vers une alliance plus large ? »

De 10h00 à 13h00 et de 14h30 à 16h30

JOURNÉE PLURIDISCIPLINAIRE

« BIEN ENTENDRE POUR PRÉVENIR LE DÉCLIN COGNITIF
BIEN ENTENDRE POUR MIEUX VIEILLIR »

Président de la Journée Scientifique du Congrès

Professeur Paul AVAN

Laboratoire de Biophysique Sensorielle
Faculté de Médecine – Université d'Auvergne – Clermont-Ferrand

Président Scientifique du Congrès

Monsieur Éric BIZAGUET

Président du Collège National d'Audioprothèse

○ 10h00 à 11h00 :

« Perte auditive cachée », bruit et vieillissement »

Sharon G. KUJAWA,

PhD, Associate Professor, Harvard Medical School, Boston.

○ 11h00 à 12h00 :

« Plasticité centrale et fatigue auditive périphérique »

Pierre CAMPO,

Laboratoire d'Ototoxicité et de Neurotoxicité INRS,
Enseignant à l'École d'audioprothésiste de Nancy.

○ 12h00 à 12h55 :

« Perte d'audition et déclin cognitif chez le sujet âgé : approche épidémiologique »

Hélène AMIEVA,

Professeur de Psychogérontologie et chercheur à l'INSERM U897, Bordeaux.

○ 12h55 à 13h00 :

« Synthèse et applications pratiques »

Professeur Paul AVAN,

UMR INSERM 1107, Clermont Ferrand.

- **14h30 à 15h00 :**
« Troubles neurosensoriels liés à l'âge : Aspects physiopathologiques et données récentes »
 Docteur Xavier PERROT,
*Maître de Conférences des Universités - Praticien Hospitalier
 Université Claude Bernard Lyon 1 / Hospices Civils de Lyon /
 Centre de Recherche en Neurosciences de Lyon (INSERM U1028 - CNRS UMR5292)*
- **15h00 à 15h30 :**
« Repérage et évaluation des troubles sensoriels et cognitifs chez les personnes âgées. Prise en charge des troubles de l'équilibre »
 Docteur Didier BOUCCARA, *SOFRESC, Paris.*
 Docteur Arach Madjlessi, *SOFRESC, Paris.*
- **15h30 à 16h00 :**
« Effets de l'âge et de la réserve cognitive sur le traitement central de l'information sonore de la personne âgée »
 Arnaud COEZ, *Audioprothésiste,
 Unité mixte INSERM-CEA U1000, imagerie et psychiatrie, Orsay.*
- **16h00 à 16h25 :**
« L'appareillage de personnes âgées dépendantes et institutionnalisées »
 Christian RENARD, *Audioprothésiste, Lille.*
- **16h25 à 16h30 :**
« Synthèse et applications pratiques »
 Éric BIZAGUET, *Audioprothésiste, Président du Collège National d'Audioprothèse, Paris.*

12h30 :

REMISE DES PRIX UNSAF

(Ouvert à tous)

- **Le Prix Congrès UNSAF**

Comme chaque année, trois prix seront attribués aux exposants pour récompenser leurs efforts dans la réalisation de leur stand. Les critères retenus seront :

- le professionnalisme du standiste notamment architecture innovante, choix des matériaux, bonne optimisation de l'espace attribué ;
- l'ouverture sur le salon et la convivialité ;
- le respect du règlement (hauteur de cloisons...);
- les animations ;
- l'ambiance...

- **Le Prix du meilleur poster scientifique**

Le Docteur Nicole MATHA, Présidente du Comité Français du Bureau International Audiophonologie, remettra un prix à l'auteur du meilleur poster scientifique.

- **Le cocktail offert par l'UNSAF à l'ensemble des participants, qui sera l'occasion de fêter les 30 ans de l'UNSAF !**

Vendredi (session 1) à 16h00

Samedi (session 2) à 16h00

Dimanche (session 3 et 4) à 10h00 et à 15h00

○ **ATELIER 1 - (Salle Ampère 1+3)**

« Bien interpréter les résultats des mesures in vivo »

Sébastien GENY

Audioprothésiste D.E., Ingénieur Santé - Ilis○ **ATELIER 2 - (Salle Ampère 5+6)**

« Extension du domaine de l'audioprothèse (thérapie acoustique de l'acouphène) »

Philippe LURQUIN

*Audioprothésiste, Membre du Collège National d'Audioprothèse, Chargé de cours**Bruxelles - Nancy*

Charlotte REMPP

Audioprothésiste, Chargée de cours - Nancy○ **ATELIER 3 - (Salle Ampère 7)**

« De l'audiométrie vocale dans le silence à l'audiométrie vocale dans le bruit »

Matthieu DEL RIO

Audioprothésiste D.E., Membre du Collège National d'Audioprothèse - Bordeaux

Yves LASRY

Audioprothésiste D.E., Membre du Collège National d'Audioprothèse - Nantes○ **ATELIER 4 - (Salle Ampère 8)**

« Test phonétique : découverte des listes de mots du professeur Jean-Claude Lafon »

Jean-Yves MICHEL

Audioprothésiste D.E. - Nîmes

Xavier BASCLE

Audioprothésiste D.E. - Nîmes○ **ATELIER 5 - (Salle Ampère 9)**

« La certification de service des audioprothésistes par la norme AFNOR NF 518 »

Jean-Jacques BLANCHET

Audioprothésiste D.E., Membre du Collège National d'Audioprothèse

Hervé BISCHOFF

Audioprothésiste D.E., Membre du Collège National d'Audioprothèse

« Perte auditive cachée, bruit et vieillissement »

Sharon G. KUJAWA

PhD, Associate Professor, Harvard Medical School, Boston

L'exposition au bruit et le vieillissement sont deux causes premières de pertes auditives acquises, qui affectent des millions de patients à travers le monde. Les travaux précédents se sont concentrés sur la perte de cellules ciliées et les élévations de seuils résultantes. Cependant nos études récentes montrent que les communications entre cellules ciliées et neurones cochléaires, plus que les cellules ciliées elles-mêmes, sont les éléments les plus vulnérables de l'oreille interne. Cette conséquence du bruit et du vieillissement n'est pas nécessairement révélée par l'audiogramme liminaire et les lésions cochléaires sous-jacentes ne sont pas faciles à mettre en évidence en microscopie photonique de routine. C'est pourquoi elle est restée cachée de nombreuses années. Le but de cette présentation est de récapituler ce que nous savons de la perte auditive cachée due au bruit et au vieillissement, y compris les mécanismes sous-jacents au processus de lésion et aux conséquences structurelles et fonctionnelles.

Dans une série de travaux menés à bien pendant ces 5 dernières années, nous avons identifié et commencé à caractériser la synaptopathie cochléaire et la neurodégénérescence liées à une exposition au bruit et au vieillissement chez plusieurs espèces de mammifères. Nous avons étudié le devenir des cellules ciliées, des neurones cochléaires et des synapses qui les connectent après une exposition, au long de la vie, et comparé les changements observés à ceux observés dans des oreilles laissées vieillir sans exposition intentionnelle au bruit. Dans les mêmes oreilles, nous évaluons la fonction au moyen de réponses pré-neurales (DPOAE, PS) et neurales (PAC, ABR).

La perte de synapses entre cellules ciliées internes et neurones cochléaires survient comme premier événement en cas d'exposition au bruit et de vieillissement. Dans les oreilles non exposées, la perte synaptique est diffuse et progresse graduellement, précédant les pertes cellulaires et les élévations de seuil, et elle atteint environ 50% à la fin de la vie. Ces pertes peuvent subir une accélération spectaculaire après exposition au bruit, avec jusqu'à 50% de synapses perdues dès les premières minutes d'exposition. Dans les deux modèles, la perte neurale suit et se montre parallèle à la perte synaptique, en taille et en localisation cochléaire. Ces pertes n'entraînent pas nécessairement d'élévations de seuil. Cependant, une fois que la synapse est détruite, le neurone ne véhicule plus d'information.

Puisque ce complexe synaptique est nécessaire pour le flux d'information de la cochlée au cerveau, les pertes synaptiques et neurales devraient avoir des conséquences significatives pour la fonction auditive même si les seuils auditifs sont bien préservés. Une plainte majeure des sujets âgés et exposés au bruit est la difficulté à entendre dans des environnements sonores difficiles, et les sujets avec des audiogrammes tonaux normaux ou subnormaux peuvent avoir des aptitudes largement différentes à comprendre la parole en milieu bruyant. Nous faisons l'hypothèse que ces observations bien connues peuvent être des manifestations d'une neurodégénérescence cochléaire sous-jacente. Ces altérations du flux afférent d'informations peuvent aussi contribuer à des anomalies perceptives comme les acouphènes et l'hyperacousie, qui peuvent être des conséquences permanentes d'une exposition pouvant n'avoir causé qu'une élévation temporaire de seuil.

Recherche soutenue par R01 DC 008577 et P30 DC 05029.



« Plasticité centrale et fatigue auditive périphérique »

Pierre CAMPO

*Laboratoire d'Ototoxicité et de Neurotoxicité INRS,
Enseignant à l'École d'audioprothésiste de Nancy*

Les surdités professionnelles sont régies par le tableau 42 des maladies professionnelles. Mais seules les surdités cochléaires peuvent être reconnues au titre de maladie professionnelle, la mesure de l'étendue et de la profondeur de la surdité se faisant à l'aide d'une audiométrie tonale liminaire (ATL).

En prévention, le dépistage de la fatigue auditive « périphérique » est fondamental. Il permet d'éviter au salarié d'une part, une mauvaise perception des signaux acoustiques (alarmes, cris...), des consignes émanant de son entourage, et d'autre part, l'installation d'une perte auditive qui serait la conséquence d'une répétition d'une fatigue auditive périphérique. Le risque est patent : une fatigue auditive quotidienne peut, à long terme, se transformer en perte auditive. Aujourd'hui, l'outil de référence pour dépister les déficits auditifs (pertes et fatigue) est l'ATL. Cette technique permet de mesurer une perception sonore émergeant d'un bruit de fond. Elle réalise donc des mesures subjectives (perception de bips sonores de différentes fréquences) avec la participation du sujet et des conditions d'isolement acoustique performantes (cabine audiométrique).

Les performances de l'ATL peuvent être influencées, en partie tout au moins, par des mécanismes compensatoires de plasticité centrale. Depuis une bonne décennie, la compréhension des mécanismes impliqués dans la plasticité auditive centrale a fait l'objet de progrès considérables. Deux noyaux majeurs peuvent illustrer l'impact rapide des mécanismes de plasticité du système nerveux central (SNC) sur les performances du récepteur périphérique : (1) le noyau cochléaire dorsal peut multiplier les inputs cochléaires en cas de défaillance de la cochlée (Kaltenbach & Zhang, 2007 ; Schaette & Kempster, 2008) ; (2) et, si cela ne suffit pas, les colliculi inférieurs peuvent également modifier les inputs pour maintenir de bonnes performances auditives (Salvi et al., 2000 ; Wang et al., 2002 ; Mulder & Robertson, 2013). La conséquence directe de ces ajustements centraux est qu'un audiogramme « normal » peut cacher des déficiences périphériques compensées. On pourrait s'en réjouir si ces mécanismes plastiques, compensatoires, n'avaient pour conséquences d'anticiper les premiers signes de la presbycusis naturelle ou génétique. Il se trouve que les individus ayant épuisé ces mécanismes compensatoires pour pallier des déficits périphériques sont frappés d'une presbycusis précoce. La sanction tombe plus tard (Kujawa & Liberman, 2006 ; Campo et al., 2011). Difficile ensuite d'établir une relation entre exposition et surdité.

Il est donc important de disposer d'outils permettant de mesurer le fonctionnement de l'oreille périphérique sensu stricto, sans contrôle actif du SNC. Les oto-émissions acoustiques le permettent. Elles reflètent le fonctionnement des cellules ciliées externes (vibrations) et peuvent être facilement mesurées dans le conduit auditif externe (Bonfils, 1989). La stimulation d'une oreille avec deux sons : f_1 et f_2 provoque des oto-émissions à $2f_1-f_2$ appelées produits de distorsion acoustique. La variation des couples de fréquences (f_1, f_2 , $f_1/f_2=1,2$) permet donc de tester le fonctionnement de la cochlée sans contrôle du SNC (Shaffer et al., 2003). En y associant une stimulation controlatérale, il devient possible de déclencher le réflexe acoustique : stapédien et olivo-cochléaire, sans distinction. La recherche du seuil de déclenchement du réflexe acoustique mobilise l'intervention du noyau cochléaire ventral et minimise celle du noyau cochléaire dorsal. En choisissant les intensités et les fréquences idoines par une approche de type « input/output », c'est ce que permet l'EchoScan de façon automatique, il est possible de mesurer un seuil avant puis après exposition. Le calcul de la différence des seuils permet de quantifier la fatigue auditive « périphérique ». Cette dernière rassemble (1) les performances cochléaires, (2) la fatigue métabolique des voies afférentes, efférentes, (3) la fatigue métabolique des noyaux centraux (noyau cochléaire ventral, complexe olivo-cochléaire, noyau facial), et enfin (4) la fatigue des muscles de l'oreille moyenne. Toutes ces modifications obtenues avec une influence réduite du SNC rendent la mesure de la fatigue auditive périphérique plus sensible que l'audiométrie tonale.

Une comparaison des mesures de fatigue auditive obtenues avec Echoscan et une ATL a été faite, au terme d'une journée, sur des travailleurs issus de différents secteurs professionnels bruyants (bâtiment, production, imprimerie). Une fatigue de 9 dB a été constatée avec l'EchoScan là où l'ATL ne décelait que 3 dB (Venet et al., 2013).



« Perte d'audition et déclin cognitif chez le sujet âgé : approche épidémiologique »

Hélène AMIEVA

Professeur de Psychogérontologie et chercheur à l'INSERM U897, Bordeaux

Les études de cohorte menées sur de larges échantillons de personnes âgées sélectionnées de manière aléatoire permettent d'étudier le vieillissement sur des individus représentatifs de la population générale. L'étude PAQUID est une étude épidémiologique menée dans les départements de Gironde et de Dordogne consistant à suivre depuis 25 ans une cohorte initiale de 3777 personnes âgées de 65 ans et plus. Les personnes sont vues à domicile tous les deux ans environ par des psychologues et médecins dans le cas de suspicion d'une pathologie démentielle. Ces dernières années, cette cohorte emblématique a permis de mettre en évidence de nombreux facteurs ayant une influence délétère ou au contraire protectrice sur le vieillissement cognitif. De nombreuses variables socio-démographiques, indicateurs de santé physique et mentale, mesures du fonctionnement cognitif sont recueillis à chaque suivi. La gêne auditive ressentie par les sujets a été également recueillie. Une analyse récente a permis de modéliser le déclin cognitif sur 22 ans de suivi chez des personnes sans troubles de l'audition et des personnes présentant une gêne auditive, avec ou sans appareillage, puis de comparer le déclin dans chacun de ces différents groupes.



« Troubles neurosensoriels liés à l'âge : Aspects Physiopathologiques et données récentes »

Xavier PERROT

*Maître de Conférences des Universités - Praticien Hospitalier
Université Claude Bernard Lyon 1 / Hospices Civils de Lyon /
Centre de Recherche en Neurosciences de Lyon (INSERM U1028 - CNRS UMR5292)*

Le vieillissement est un processus biologique ubiquitaire, qui touche l'ensemble de l'organisme. Sur le plan neurosensoriel, ce vieillissement concerne toutes les modalités sensorielles et intéresse aussi bien les récepteurs et le système nerveux périphériques que le système nerveux central et les processus cognitifs impliqués dans la perception sensorielle. Dans cette communication, nous présenterons une vue générale des différents mécanismes physiopathologiques sous-jacents, en nous appuyant sur des données récentes de la littérature médico-scientifique. Nous nous intéresserons également à l'influence du vieillissement sur les interactions multisensorielles, notamment dans le cadre des troubles de l'équilibre et des chutes chez le sujet âgé malentendant.

ATELIER 1

« Bien interpréter les résultats des mesures in vivo »



Sébastien GENY

*Audioprothésiste D.E.
Ingénieur Santé - Ilis*

Aujourd'hui, l'audioprothésiste, dans sa pratique quotidienne, doit s'approprier de nouvelles méthodes précises de validation des aides auditives. Plus performantes, évoluées et complexes, celles-ci nécessitent de nouveaux outils plus informatifs que l'audiométrie tonale et vocale classique : Le pré-réglage sur méthodologies in-vivo, le « speech map » & le « sound map ».

Néanmoins, ces nouvelles méthodes nécessitent un apprentissage pour être correctement utilisées. Ainsi, la lecture et l'interprétation des résultats nécessitent une connaissance approfondie des mesures in vivo, des SPL-o-gram et des signaux utilisés.

Lors de cet atelier, nous aborderons dans un premier temps les bases des mesures in vivo de dernières générations et dans un second temps, au travers de plusieurs cas cliniques concrets, nous commenterons les informations recueillies et leurs usages pour modifier finement les réglages des aides auditives.

ATELIER 2

« Extension du domaine de l'audioprothèse
(Thérapie acoustique de l'acouphène) »**Philippe LURQUIN***Audioprothésiste
Membre du Collège National d'Audioprothèse
Chargé de cours Bruxelles - Nancy***Charlotte REMPP***Audioprothésiste
Chargée de cours - Nancy*

La compétitivité de nos labos passe-t-elle par un élargissement des compétences audioprothétiques ?

Face à un marché resserré la tentation d'ouvrir une consultation « acouphène » et de la créer « à froid » sur base d'une série de convictions, d'idées ou de parti-pris peut amener de cruelles désillusions.

Cet atelier est destiné à ceux qui sont sur le point de s'ouvrir au monde de l'acouphène, à ceux qui ont connu l'échec lors de leurs premières tentatives et souhaitent comprendre leurs erreurs. Il concernera tant les chefs d'entreprises que « l'audio de terrain » soucieux de ne plus tomber sur la première chausse-trappe rencontrée.

Nous nous attacherons à décrire les erreurs, les pièges qui se présenteront à l'audioprothésiste débutant en thérapie acoustique de l'acouphène.

Au travers d'une série de cas vécus et de situations rencontrées nous évoquerons les principes, les règles de la TRT et nous les justifierons.

Différentes enquêtes nous ont permis de comprendre l'immense capacité de compassion des audioprothésistes mais aussi leur dénuement face à une pathologie difficile impliquant beaucoup de notions de neurophysiologie, de psychoacoustique ou de neuropsychologie.

Nous analyserons les inconnues de cette pathologie et la façon d'aborder le patient de manière analytique mais aussi sans dissociation acoustico-émotionnelle, en le respectant dans sa globalité.

ATELIER 3

« De l'audiométrie vocale dans le silence
à l'audiométrie vocale dans le bruit »**Matthieu DEL RIO***Audioprothésiste D.E.
Membre du Collège National
d'Audioprothèse - Bordeaux***Yves LASRY***Audioprothésiste D.E.
Membre du Collège National
d'Audioprothèse - Nantes*

L'évaluation de la compréhension de la parole est un élément essentiel dans la pratique audioprothétique courante.

La réalisation de tests vocaux dans le silence est aujourd'hui acquise par les audioprothésistes qui souhaitent mesurer l'efficacité de leur appareillage. Celle-ci peut être complétée par l'audiométrie vocale dans le bruit qui va se rapprocher au plus près de la gêne sociale de nos patients déficients auditifs.

L'objectif de cet atelier est de rappeler la mise en œuvre pratique de l'audiométrie vocale dans le bruit ainsi que de ses nombreux avantages.

Notre métier évolue, une amélioration constante de notre prise en charge est nécessaire en vue d'augmenter la satisfaction de nos patients. A ce titre, la pratique de l'audiométrie vocale dans le bruit s'avère essentielle et trouve parfaitement sa place dans notre exercice quotidien.

ATELIER 4

« Test phonétique :
découverte des listes de mots du professeur Jean-Claude Lafon »

Jean-Yves MICHEL

Audioprothésiste D.E. - Nîmes



Xavier BASCLE

Audioprothésiste D.E. - Nîmes

La vocale est essentielle à l'Audioprothésiste s'il veut apprécier la compréhension d'un patient. Tout le monde connaît l'existence de la liste cochléaire du Professeur Jean-Claude LAFON qui permet de tester la compréhension en faisant varier le niveau d'émission.

Mais savons nous que 5 éléments de cette liste émis à un même niveau donne ce que le Professeur nomme "la valeur sociale réelle de la cochlée" ? Informer l'Orthophoniste de ces erreurs phonétiques résiduelles peut l'aider dans le cadre d'une (ré)éducation.

Nous parlerons également de deux autres listes du TEST PHONETIQUE.

Tout d'abord la liste de balayage où l'on fait varier le niveau de netteté, qui nous oriente soit vers un défaut d'intégration minorant ainsi la capacité d'identification, soit vers une simple difficulté cochléaire.

Puis la liste de recrutement ciblant quatre zones de fréquences différentes allant des graves aux aigus qu'il peut être utile de ne pas amplifier "sous peine de voir l'intelligibilité considérablement réduite" comme l'écrit le Professeur.

Nous aboutissons ainsi à un bilan vocal dans le calme, utile pour le choix, les réglages et le bilan d'efficacité de l'appareillage auditif.

Nous évoquerons rapidement la quatrième liste du TEST PHONETIQUE, la liste d'intégration, qui semble avoir été conçue essentiellement pour diagnostiquer une atteinte des voies neurologiques de l'audition.

ATELIER 5

La certification de service des audioprothésistes
par la norme AFNOR NF 518

Jean-Jacques BLANCHET

Audioprothésiste D.E.
Membre du Collège National
d'Audioprothèse

Hervé BISCHOFF

Audioprothésiste D.E.
Membre du Collège National
d'Audioprothèse

Depuis le mois de novembre 2010, la profession s'est dotée au niveau européen d'une norme NF EN 15927 sur les services offerts par les audioprothésistes.

Ce projet initié par la France en 2005 par le biais de l'UNSAF et du CNA, est un outil qui va permettre d'harmoniser les pratiques dans 27 pays européens membres du CEN (Comité Européen de Normalisation).

Sa réalisation est le fruit d'un consensus. Sous l'impulsion de Benoit ROY, le texte français a servi de base de travail à la commission européenne. Bien sûr, pour permettre à tous les pays d'utiliser ces procédures, des concessions ont dû être faites. En effet tous n'ont pas un développement et un enseignement de la profession que nous connaissons en France.

C'est pourquoi nous avons mis en place une Norme Française NF 518, éditée depuis juin 2013, qui est une certification de service française afin de reprendre toutes les décisions adoptées en commission miroir française lors des travaux européens.

C'est cet ensemble d'exigences que nous allons vous présenter.

Nous avons répertorié plusieurs engagements de service.

La norme précise :

- les conditions d'accessibilités, le contact clientèle et l'identification du personnel,
- les modalités de l'installation des locaux : l'accueil, la salle d'attente, la cabine audiométrique,
- les règles d'hygiène,
- la prise en charge et l'appareillage : choix, adaptation, délivrance, contrôle efficacité immédiat et permanent, éducation prothétique,
- le service après-vente,
- la vente d'accessoires,
- la traçabilité des prestations,
- le système de management de la qualité avec l'évaluation des services, la gestion des réclamations et les actions correctives.

EXPOSITION DE POSTERS SCIENTIFIQUES

Hall d'exposition – Niveau C

Pendant toute la durée du congrès, vous pourrez consulter les différents posters scientifiques, sélectionnés au préalable par notre comité scientifique.

Le **Docteur Nicole MATHA**, Présidente du Comité Scientifique "Poster", remettra un prix à l'auteur du meilleur poster scientifique.

Appel à projets

Le Congrès des audioprothésistes organise une exposition de posters sur le thème de l'audition et invite toutes les personnes intéressées à nous faire parvenir leur projet.

Le comité d'organisation encourage en particulier, les étudiants et les nouveaux diplômés à présenter sous cette forme leur mémoire de fin d'études.

Les posters seront exposés pendant toute la durée du Congrès et feront l'objet d'une session de présentation.

Le Prix du meilleur poster sera attribué par un jury spécial présidé par le Docteur Nicole MATHA, Présidente du Comité Scientifique "Posters".

Les Cahiers de l'Audition publieront - avec l'accord de leur auteur - une sélection des meilleurs posters retenus par le comité scientifique.

Chaque poster doit présenter un travail scientifique de manière synthétique, illustré par des schémas, tableaux et photos.

L'auteur choisit librement son sujet avec pour seule contrainte d'avoir un lien direct avec l'audition. Il peut s'agir de toute question concernant notre profession tant dans le domaine des matières fondamentales que l'acte prothétique proprement dit : étude clinique ou de laboratoire, cas d'appareillage difficile, expérience professionnelle originale...

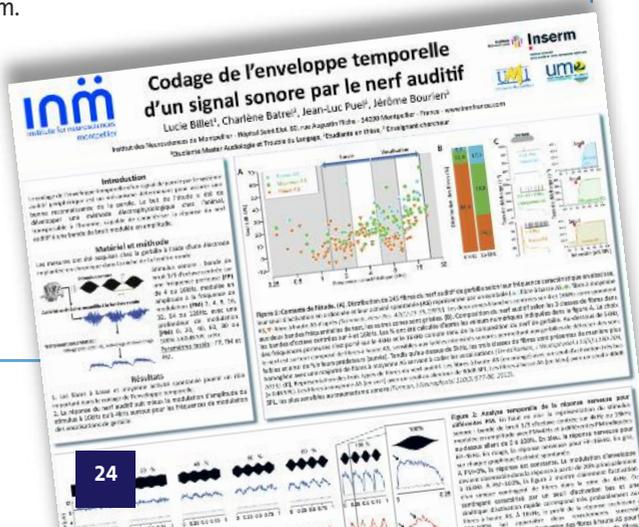
Comment participer ?

Adressez une présentation de votre projet **avant le 10 mars 2015** par courriel à : christine.dagain@wanadoo.fr en précisant le nom et le prénom de l'auteur, le titre et le sujet en 5 lignes maximum.

Chaque projet sera étudié par le comité scientifique qui fera connaître sa décision avant le 24 mars 2015.

Dimensions :

La taille de votre poster (réalisé par vous-même) doit faire 90 cm large x 120 cm de haut.



MODALITÉS	
Formulaire à retourner avant le 27 mars 2015 à :  GRUPE SPAT SAS 34, rue de l'église - 75015 Paris - France Tél. : +33 1 44 26 26 23 E-mail : administration@spat.fr	⚠ L'inscription à la visite de l'exposition donne également accès aux conférences gratuites du vendredi.
Veuillez NE PAS FAXER ce document, aucune inscription n'étant prise en compte sans règlement.	⚠ L'inscription aux conférences et ateliers donne également accès à la visite de l'exposition
Remplir un bulletin par participant (photocopie admise) en lettres capitales.	⚠ Les étudiants ont la possibilité de s'inscrire aux conférences, gratuitement sur pré-inscription en ligne www.unsaf.org avant le 27.03.15.

COORDONNÉES

Madame Monsieur

Nom : Prénom :

Profession : *Champ obligatoire*

Audioprothésiste Assistant / Secrétaire / Technicien d'Audioprothésiste Conjoint/Enfant
 Étudiant en audioprothèse Industriel Médecin ORL Médecin généraliste
 Médecin gériatologue Orthophoniste Opticien Autre (précisez) :

Adhérent UNSAF : oui non

Année & lieu de diplôme :
Champ obligatoire pour les audioprothésistes

Facture à établir à l'ordre de :

Société/Laboratoire :
Champ obligatoire, l'accès étant réservé aux professionnels

N° T.V.A. : Adresse :

Plus rapide !
Inscrivez-vous en ligne
avant le 27.03.15
www.unsaf.org

Code postal : Ville : Pays :

E-Mail : Tél : Fax :

Veuillez m'adresser un bon de réduction SNCF (20 %)
Note : Les bons de réduction SNCF ne sont valables que sous certaines conditions, exclusivement sur le territoire français.

CONVENTION DE FORMATION PROFESSIONNELLE

Enregistrement de l'UNSAF sous le numéro de déclaration d'activité de prestataire de formation 11 75 50675 75 auprès du préfet de la région d'Ile-de-France.

Veuillez m'adresser une convention de formation professionnelle
(Concerne les inscriptions aux conférences + au moins un atelier (hormis pour les étudiants)).

Note importante : A réception de ce bulletin d'inscription et de votre règlement, nous vous adresserons une confirmation d'inscription et une facture. Dans le cas où l'intégralité du paiement ne nous serait pas parvenue à l'ouverture du congrès, le participant devra s'acquitter des sommes dues à son arrivée. En cas de règlement par virement bancaire, seules seront comptabilisées les sommes effectivement reçues, le participant prenant à sa charge les frais de transferts interbancaires. **Annulation :** Seules les annulations signalées à la SPAT sas par lettre recommandée A.R. ou par fax avant le 27/03/15 permettront le remboursement des sommes versées, déduction faite de 50€ pour frais de dossier. Lieu de juridiction : Paris.

Les informations demandées sont nécessaires pour que votre inscription puisse être traitée par les services de la société SPAT SAS sous la responsabilité de l'UNSAF (responsable du traitement). Elles doivent faire l'objet d'un traitement informatique destiné à la gestion des inscriptions pour le Congrès et des services associés au Congrès. Conformément à la loi « Informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant au service administratif du Groupe SPAT SAS (34, rue de l'Eglise - 75015 Paris). Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant. L'UNSAF peut être amené à communiquer vos coordonnées et professions à certains de ses partenaires dans un but de prospection commerciale ou à des fins statistiques. Si vous ne souhaitez pas que vos données soient communiquées aux partenaires de l'UNSAF, veuillez cocher la case ci-contre ☐

DROITS D'INSCRIPTION AU CONGRÈS POUR LES PROFESSIONNELS

1 - Vous souhaitez vous inscrire à la **VISITE DE L'EXPOSITION**

Inscription **GRATUITE** en ligne (www.unsaf.org) avant le 27.03.15.

<input type="checkbox"/> Inscription par le biais du bulletin « papier » Après le 27.03.15 : inscription sur place	Tarif 20 € TTC
---	------------------------------

2 - Vous souhaitez vous inscrire aux **CONFÉRENCES* ET ATELIERS**

*Le vendredi : accès libre aux conférences (hors ateliers) à tous les participants du congrès. Badge obligatoire.

	Inscription avant le 10.03.15		Inscription après le 10.03.15	
	Adhérent UNSAF**	Non-Adhérent	Adhérent UNSAF**	Non-Adhérent
Inscription aux conférences & ateliers	150 € TTC	250 € TTC	200 € TTC	300 € TTC

** **ATTENTION** : Le règlement de votre cotisation 2015 à l'UNSAF devra être fait avant le 31/03/15 pour bénéficier du tarif adhérent UNSAF. Après cette date vous devez prendre en compte le tarif Non-Adhérent.

Choisissez vos **ATELIERS**

(Les demandes d'inscriptions aux ateliers seront traitées dans leur ordre d'arrivée ; si votre choix d'horaire ne peut être satisfait, nous vous proposerons un autre horaire (dans la limite des places disponibles de chaque atelier) - Durée d'un atelier : 1h00)

	ATELIER 1	ATELIER 2	ATELIER 3	ATELIER 4	ATELIER 5
Vendredi 10 avril 2015	<input type="checkbox"/> 16H00				
Samedi 11 avril 2015	<input type="checkbox"/> 16H00				
Dimanche 12 avril 2015	<input type="checkbox"/> 10H00				
	<input type="checkbox"/> 15H00				

Vous **ne souhaitez pas** participer aux ateliers

DROITS D'INSCRIPTION AU CONGRÈS POUR LES ÉTUDIANTS***

*** Sur présentation d'un justificatif (Carte étudiant en cours de validité)

1 - Inscription aux conférences **GRATUITE** en ligne (www.unsaf.org) avant le 27.03.15.
Les inscriptions étudiantes après le 27.03.15 se feront sur place uniquement au tarif de **20,00 € TTC**.

2 - Vous êtes étudiant et souhaitez vous inscrire à la visite de l'exposition seulement : nous vous invitons à suivre la procédure d'inscription à la visite de l'exposition ci-dessus dans la rubrique « Droit d'inscription au congrès pour les professionnels ».

TOTAL DES FRAIS D'INSCRIPTION

Vous participerez au **cocktail offert par l'UNSAF** le Dimanche 12 avril 2015 (**GRATUIT**).

TOTAL	€ TTC
FRAIS DE DOSSIER OBLIGATOIRES (pour les conférences et ateliers)	50 € TTC
TOTAL GÉNÉRAL TTC	€ TTC

Règlement en euros

Paiement par chèque bancaire à l'ordre de UNSAF CONGRÈS AUDIO

Paiement par virement bancaire

Titulaire du compte : UNSAF CONGRÈS AUDIO - Domiciliation : BPVF TOURS JEAN JAURES - IBAN : FR 76 1870 7006 1009 0211 8209 375
Adresse SWIFT (BIC) : CCBPFRPPVER

Virement N° : Émis par : le :

Carte bancaire : VISA / MASTERCARD

N° de carte |_|_|_| |_|_|_| |_|_|_| |_|_|_| Date d'expiration |_|_|/|_|_|

Cryptogramme (les 3 derniers chiffres figurant au dos de votre carte) |_|_|_|

Titulaire de la carte :

Je soussigné(e) autorise l'UNSAF à prélever la somme ci-dessus sur ma carte bancaire.

Date :

Signature

LISTE DES EXPOSANTS

(Liste arrêtée au 3 février 2015)

3 SHAPE

3D PRO

AMPLI MUTUELLE

AMPLIFON

ANNUAIRE FRANÇAIS D'AUDIOPHONOLOGIE /
AUDITION-TV

ASSOCIATION FRANCE ACOUPHÈNES

AUDIKA

AUDILAB

AUDIO 2000

AUDIO INFOS

AUDIOFILS

AUDIOMEDI / HANSATON

AUDITION CONSEIL

AUDITION FRANCE INNOVATION

AUDITION MUTUALISTE

AUDITIONSANTÉ

AUDITIONSOLIDARITÉ

BIOTONE TECHNOLOGIE

CENTRALE DES AUDIOPROTHESISTES (CDA)

COCHLEAR FRANCE

COLLEGE NATIONAL D'AUDIOPROTHESE

COSIUM

ENTENDRE SAS

GAMMADIS

GN HEARING SAS

GN OTOMETRICS

GROUPE EUROSSUR

IAC ACOUSTICS

INTERSON PROTAC

IPA TECHNOLOGIES

I PRO

KRYS AUDITION

L'OUÏE MAGAZINE

LES CAHIERS DE L' AUDITION

LSFA - ALAIN AFFLELOU ACOUSTICIEN

LUZ AUDIO

MARK'ASSUR (DEURONA SARL)

NEWSON

OPTICAL CENTER

PLUGGERZ

PRODITON

RAYOVAC FRANCE

SCR ELECTRONIQUES

SENSATION AUDITIVE

SIEMENS AUDIOLOGIE

SMS AUDIO ELECTRONIQUE

SONOVA

SPB AFFINITY

STARKEY FRANCE

UNSAF

VARTA MICROBATTERY

VIBRANT MED-EL HEARING TECHNOLOGY

WIDEX

**DE NOMBREUX EXPOSANTS VOUS ACCUEILLENT au CNIT:
Vendredi et Samedi de 9H00 à 19H00 - Dimanche de 9H00 à 17H00**

INFORMATIONS & CONTACTS



UNSAF
Christine DAGAIN
Chargée de l'organisation du Congrès
christine.dagain@wanadoo.fr

UNSAF
Karen GINISTY
Contact UNSAF Congrès
laudition@wanadoo.fr

UNSAF
Luis GODINHO
Président de l'UNSAF
l.godinho@unsaf.org

SIEGE DE L'UNSAF
11, rue de Fleurus - 75006 PARIS
contact@unsaf.org

Retrouvez toutes les informations sur le congrès 2015 ainsi que
le formulaire d'inscription
sur notre site :

www.unsaf.org

Organisation



GROUPE SPAT sas
34, rue de l'Église - 75015 PARIS
www.spat.fr

Fanny HUBERT
Responsable du Congrès
Tél. : +33 1 44 26 26 27
Fax : +33 1 45 54 23 86
fhubert@spat.fr

Aurore MORVAN
Gestion des Conférences
Tél. : +33 1 44 26 26 28
Fax : +33 1 45 54 23 86
amorvan@spat.fr